

seizh devezh e bro-dreger

Comité local des pêches de Paimpol-Lannion

Pêcheurs-plaisanciers : débat samedi

Samedi prochain, à la salle des fêtes de Paimpol, à partir de 14 h, se déroulera une conférence-débat autour des résultats de l'enquête sur les relations entre pêcheurs et plaisanciers. Un travail initié et mené depuis juin dernier par le comité local des pêches de Paimpol-Lannion.

Rappelons que cette enquête, élaborée sous forme de questionnaires par l'ingénieur halieute Antonin Hubert, visait à mieux cerner les interactions parfois houleuses entre pêcheurs professionnels et pêcheurs plaisanciers embarqués.

« Cette enquête démontre avant tout une grande méfiance liée à méconnaissance entre ces deux mondes », avance Antonin Hubert. L'objectif affiché de Yannick Hémeury, président du comité local des pêches et initiateur de l'enquête, est clairement de dépassionner le débat afin d'amener les deux catégories d'usagers de la mer à s'entendre.

La ressource avant tout

En ligne de mire : une gestion en bonne intelligence de la ressource, thème central de la future politique commune des pêches. « Nous allons montrer aux plaisanciers que nous sommes assujettis à d'énormes contraintes, notamment la déclaration de prise, si tu ne la fais pas, tu n'as pas ta licence de pêche et tu n'as pas accès à la ressource, notre crédibilité doit leur servir », explique Yannick Hémeury. Un exemple d'auto-gestion de la ressource dans



I PAIMPOL - Antonin Hubert, ingénieur halieute, et Yannick Hémeury, président du comité local des pêches.

la bande côtière qui n'est pas choisi au hasard. Dans le cadre de la charte mer, les plaisanciers devront désormais marquer les espèces capturées mais aussi déclarer leurs prises. « Cette déclaration de pêche est leur permis d'accès à la ressource pour l'avenir » estime le président du comité local. Il veut désormais faire partager ce point de vu aux non professionnels dans le cadre d'un intérêt et d'actions partagés : « Le but du CLPM est de bien gérer la ressource pour que le professionnel puisse en vivre ce qui permettra aussi au plaisancier de bien pêcher ». En gros, pêcheurs pros et plaisanciers participent ensemble à la

pression de pêche, autant que cette dernière soit gérée de la même façon par les deux parties. « Si pros et plaisanciers mènent une vraie action de gestion commune, nous aurons plus de crédit auprès des affaires maritimes », estime Yannick Hémeury.

Grenpeace, le WWF et l'Ifremer

Trois représentants de grandes associations environnementalistes seront d'ailleurs présents à la conférence de samedi : Spyros Fifas, chercheur à l'Ifremer, Charles Braine, chargé de programme pêche durable à WWF France et le référent « Océan » de

Greenpeace France. Les plaisanciers seront représentés par Jean Quinquis président de la commission départementale de la fédération des pêcheurs plaisanciers. Alain Cadec, eurodéputé et vice-président de la commission pêche sera également présent au côté de la conseillère régionale Corinne Erhel et de Denis Mer, vice-président du conseil général. Ils seront prêts à répondre aux questions de la salle.

Au CLPM, on se montre très satisfait de ce plateau de choix : « Ouvrir le débat entre pêcheurs et plaisanciers de cette façon, ça n'a jamais été fait ».

Magali Lechat